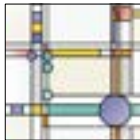


L'OASIS DES FAUVES

PROJET DE CONSTRUCTION DE L'OASIS DES FAUVES DE LA SAINTE VICTOIRE			25/11/2024
DOSSIER DE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE			DPC
MOA: Association ROAAR Exploitant: Association ROAAR Foncier: Lieu dit Sainte Catherine Nord, 13530 TRETS			
DOSSIER GRAPHIQUE			-- PG -- EDL & PRO
Dessiné par: --	Vérifié par: --	Date feuille: 2022-04-15	



SARL François de LA SERRE ARCHITECTE D.P.L.G
916 Passeligne, 47550 BOE - Tel.: 05.53.48.14.22 - Fax.: 05.53.48.14.60 - Email: contact@delaserre.fr

Signature de Maître d'oeuvre



Signature de Maître d'ouvrage



Département :
BOUCHES DU RHONE

Commune :
TRETS

Section : AV
Feuille : 000 AV 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

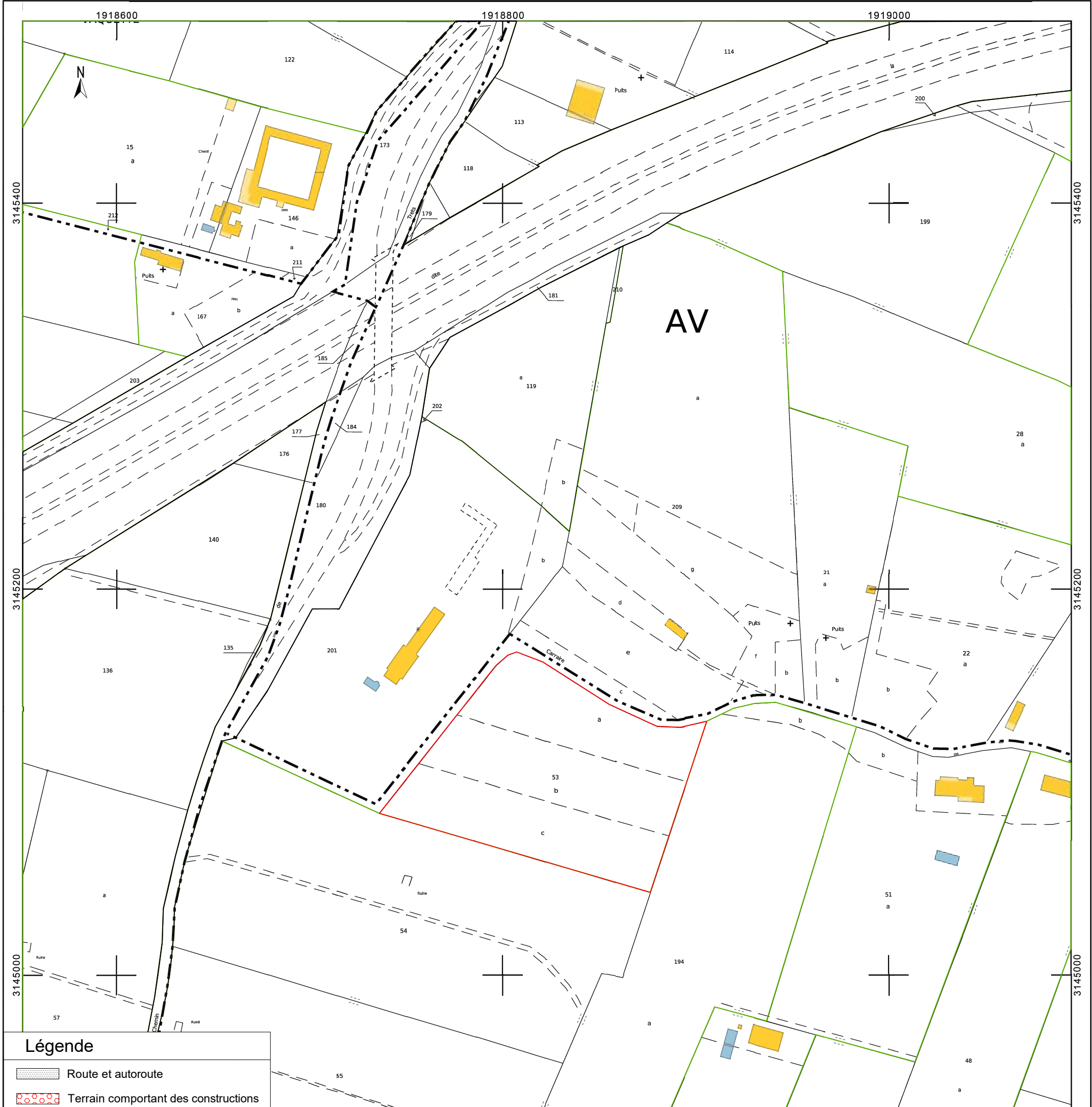
Date d'édition : 26/01/2021
(fuseau horaire de Paris)

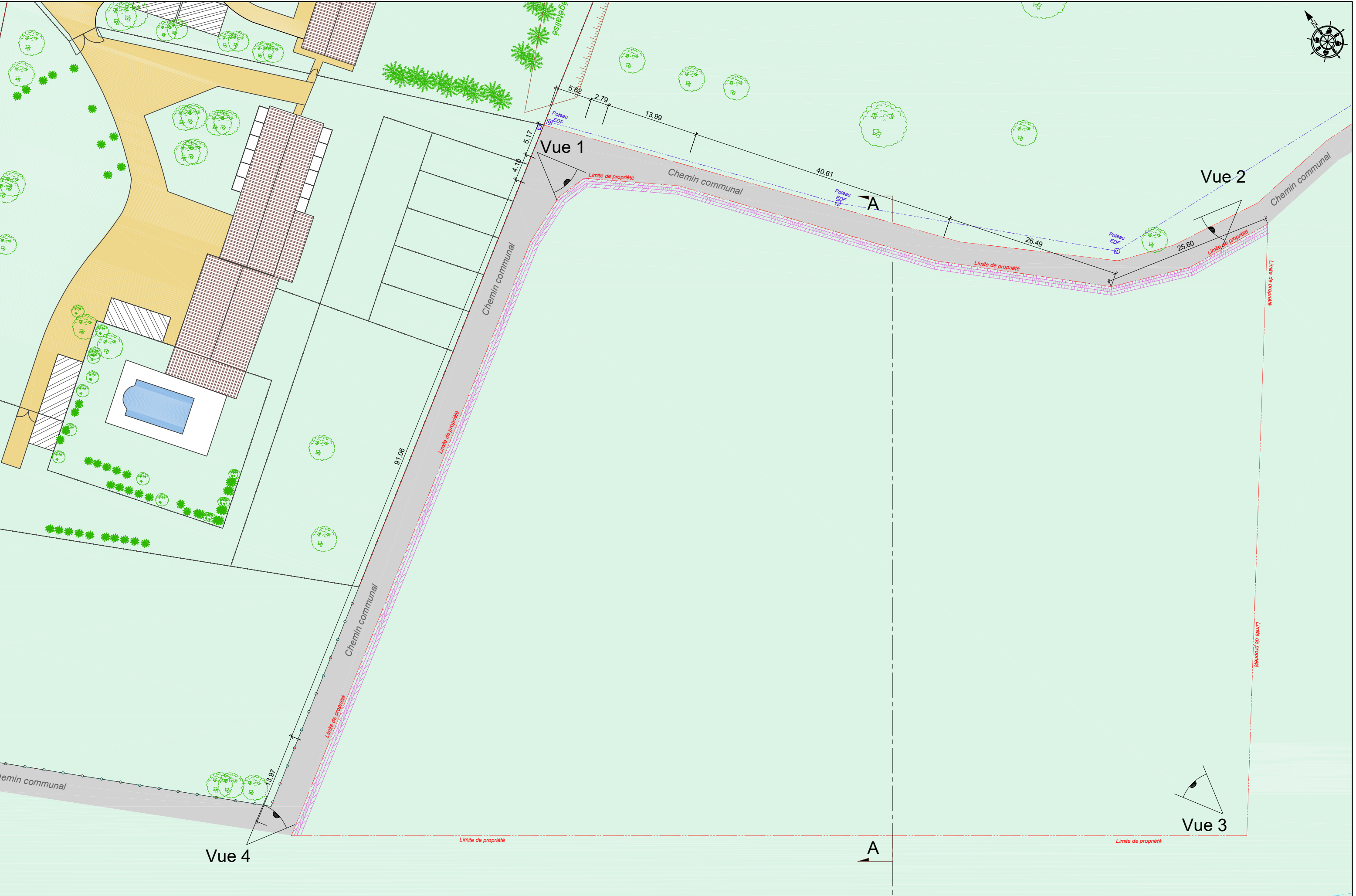
Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPOTS FONCIER D' AIX
10 avenue de la Cible 13626
13626 Aix en Provence Cedex 1
tél. 04 42 37 54 00 -fax
cdif.aix-en-provence@dgfip.finances.gouv.fr

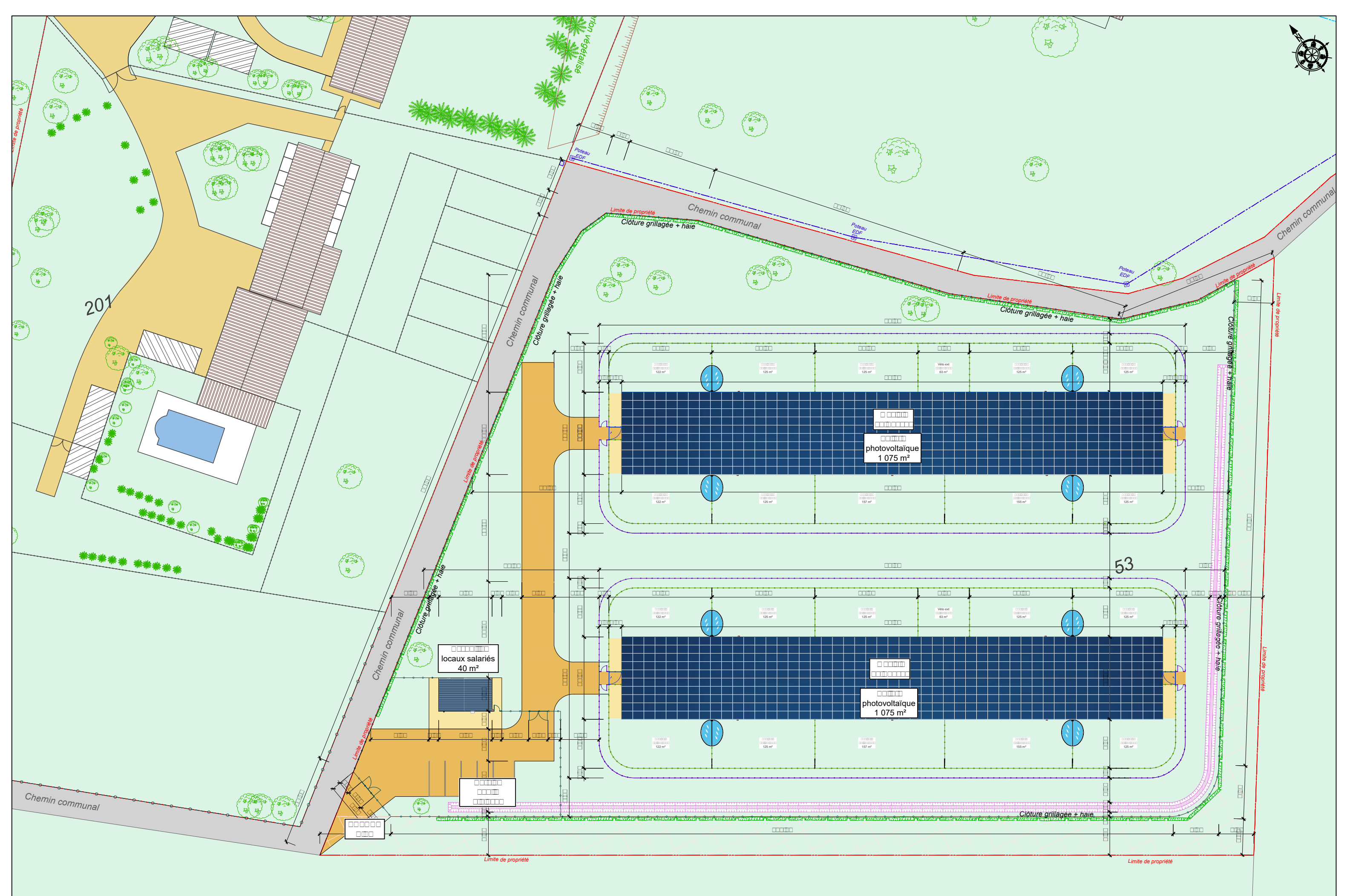
Cet extrait de plan vous est délivré par :

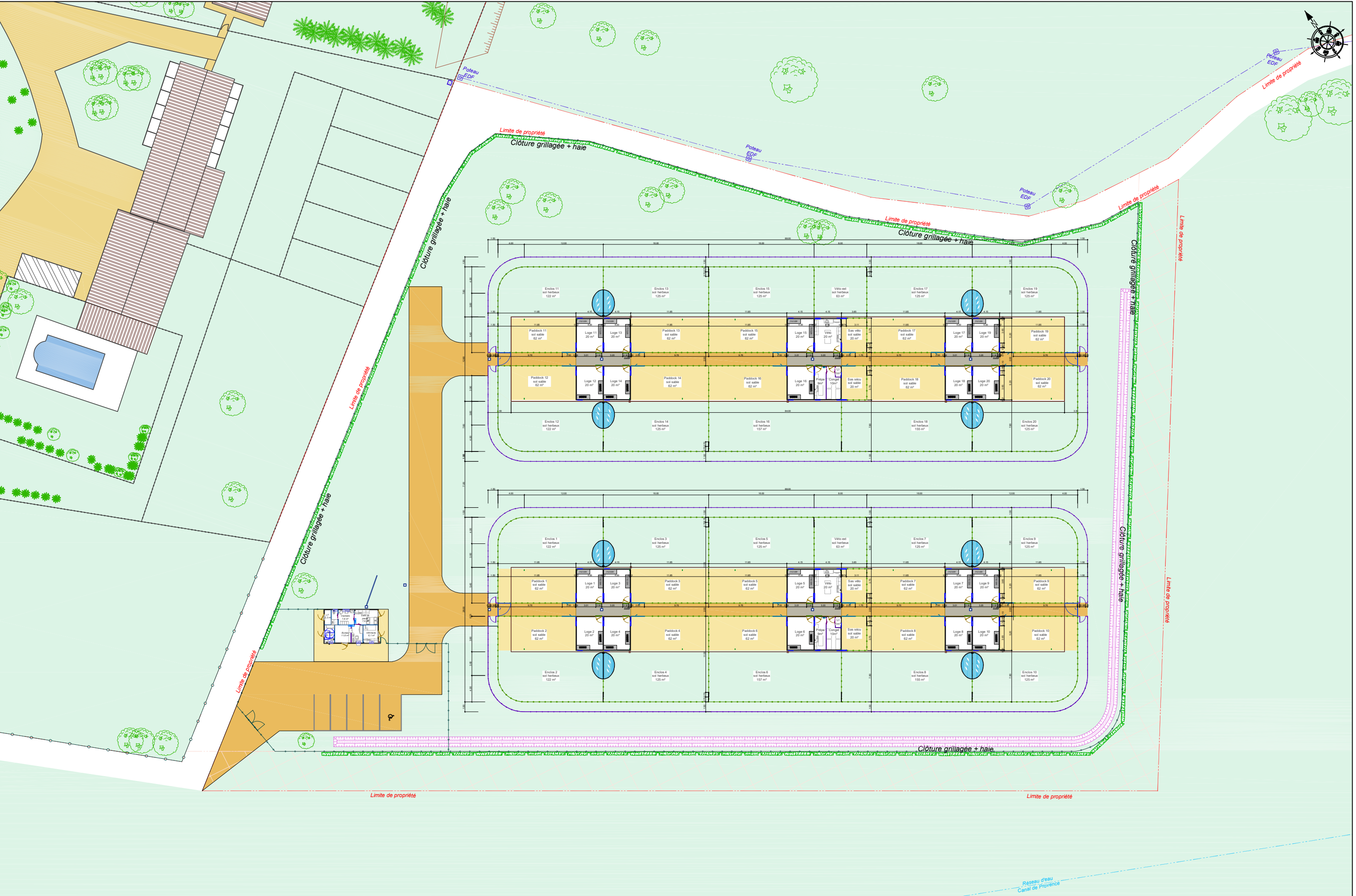
cadastre.gouv.fr

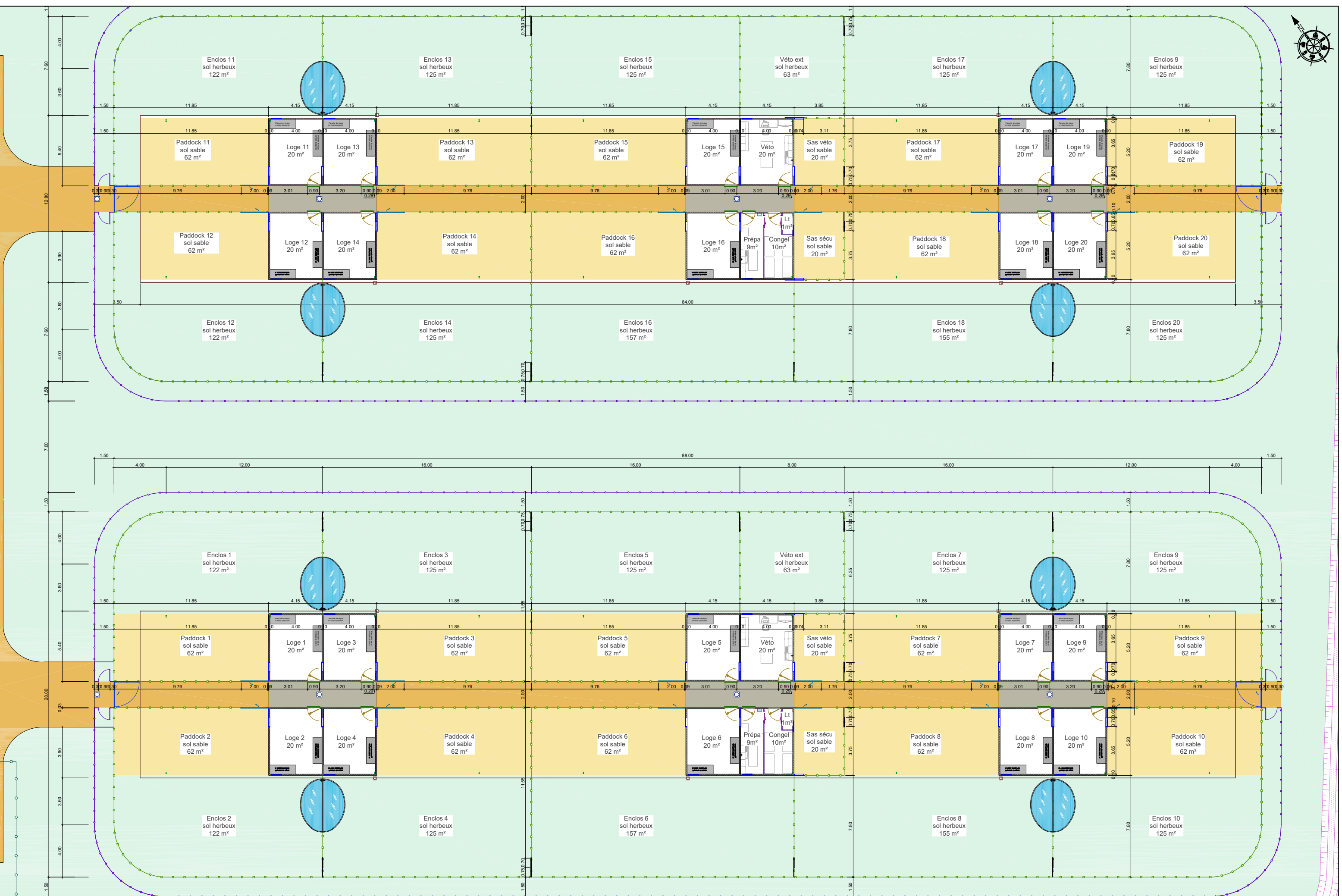


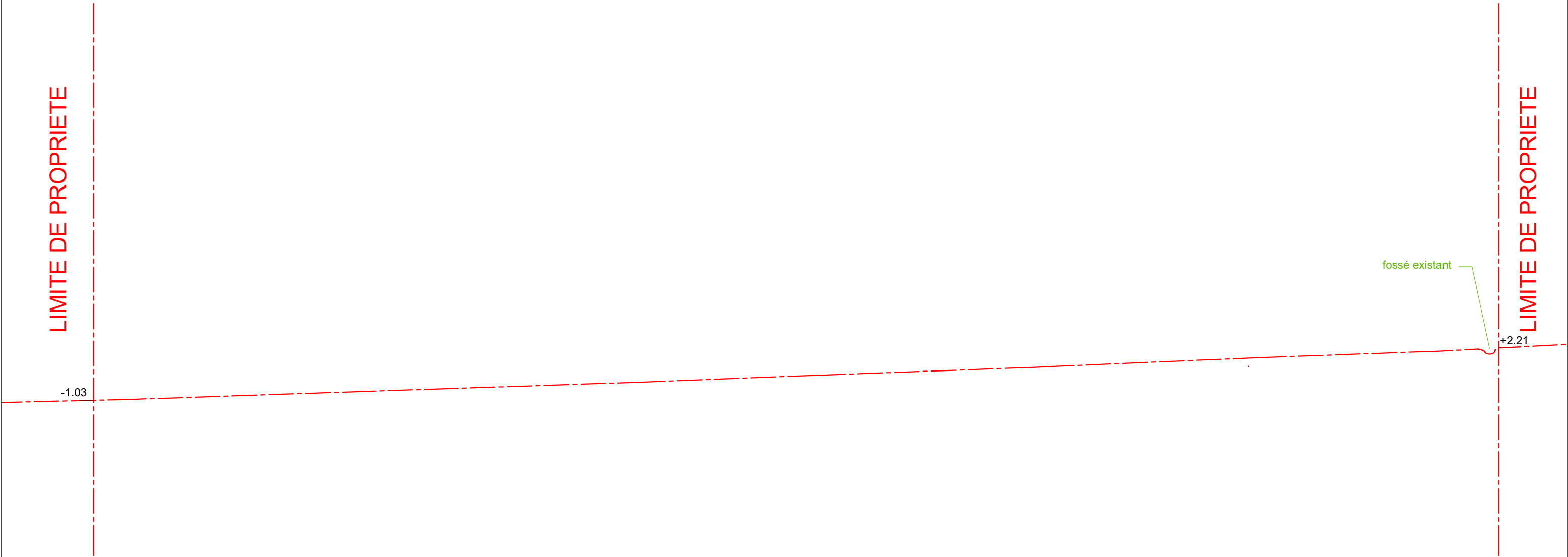


Réseau d'eau
Canal de Provence





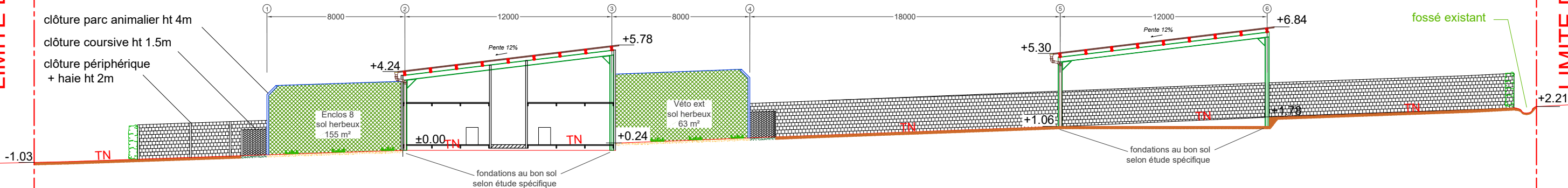




Repérage des aménagements	Repérage des fermetures
panneau photovoltaïque sable de piste de cirque compacté et drainant zone en herbé, terrain naturel drainant terrain naturel drainant	Clôture de sécurité des visiteurs grillagée souple hauteur 1,30 m Clôture enclos grillage double torsion galvanisé hauteur 4m avec basvolet Grille et façade de serrurerie galvanisé maille 50x50 mm

LIMITE DE PROPRIETE

LIMITE DE PROPRIETE



Repérage des aménagements	Repérage des fermetures
panneau photovoltaïque sable de piste de cirque compacté et drainant zone en herbé, terrain naturel drainant terrain naturel drainant	Clôture de sécurité des visiteurs grillagée souple hauteur 1,30 m Clôture enclos grillage double torsion galvanisé hauteur 4m avec basvolet Grille et façade de serrurerie galvanisé maille 50x50 mm



Contexte existant

- Localisation:

Le site étudié est localisé sur la commune de Trets. Elle est située dans la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur à l'Est de Aix en Provence dans le département des Bouches-du-Rhône

- Le terrain :

Le terrain est situé au Nord-Est de la commune de Trets, route de Pourrières. Il est au-dessus du chemin de Trouche qui lui sert d'accès, au Nord-Ouest de la parcelle . En limite Nord-Ouest et Nord-Est, il est bordé par le chemin communal Chemin de Touche. Suite à une dérogation, le terrain bénéficie d'un emplacement réservé stecal.

- L'état original du site :

Le terrain concerné par le projet, d'une superficie totale de 11 782 m², est référencé section AV parcelle numéro 53. Il est présente une pente moyenne de 5% dans le sens Nord-Est, Nord-Ouest, avec une végétation de type prairie. Cette parcelle est libre de toutes constructions.

Projet architectural et urbain

- Aménagement du terrain :

L'assiette du terrain dans son état actuel est en pente dans le sens Nord-Est, Nord-Ouest. Très peu de terrassement, de reprofilage ou de mouvement de terre sont prévu pour ce projet, l'idée est d'intégrer la construction à la forme du terrain existant afin de ne pas dénaturer le site et ainsi intégrer au mieux l'ensemble.

- Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

L'accès à la construction se fera par le Chemin de Trouche. L'aire de stationnement comprendra 5 places visiteurs dont 1 place PMR, sera aménagée à proximité immédiate de la zone d'accueil du public et du nouveau bâtiment accessible aux visiteurs. Cette zone à accès réglementée est close par un portail battant. Le chemin d'accès ainsi que la zone de retournement prévu pour les secours sont prévu avec une couche de finition de type enrobé.

- Organisation, composition et volumes des constructions nouvelles :

Le projet de l'Oasis de Roaar de Trets a pour objet la réalisation de locaux d'hébergement pour recueillir des fauves nés en captivité et leur offrir une retraite paisible et sereine.

L'Oasis s'inscrit dans une démarche responsable, l'impact visuel sur le milieu naturel se veut minimaliste. Il s'intègre au dénivelation du terrain d'assiette, pour limiter l'apport de matériaux et les modifications d'écoulement naturels. Le site bénéficie d'une sur élévation naturelle au centre des parcelles offrant une vue à 360° sur les montagnes environnantes (Saint Victoire, Mont Olympe, Mont Aurélien...)

Les enclos, d'une surface allant de 200 à 300 m² par animal, comportent une partie close pour enfermer les animaux la nuit, une partie couverte et des enclos herbeux agrémentés d'obstacles, promontoires et autres moyens "d'éveil" pour l'épanouissement des fauves. l'ombrage des parcs et lieux de vie des animaux est assuré par des ombrières photovoltaïques, valorisant ainsi les ressources solaires.

- Constructions, clôtures, végétation et aménagement en limite de terrain :

- Hauteurs des constructions et clôtures :

Les Ombrières présentent une hauteur égale à 5,78 m au faitage, et à 4,24 m à l'égout le plus bas. La nouvelle clôture grillagée en périphérie des enclos pour les fauves est haute de 4.00m, de type grillage à maille rigide de couleur galva, une clôture de sécurité de 1.50m sera mise en oeuvre autour des enclos et une clôture de 2.00m de haut sera mise en place en périphérie du site dito plan de masse. Des portails métallique avec un remplissage en tôle découpé permettrons l'accès dans l'enceinte.

- Les espaces verts :

D'une manière générale, la végétation présente sur le terrain est préservée.

- Gestions des flux :

Le nouveau bâtiment bénéficiera d'un système d'assainissement non-collectif dédié de type micro-station afin d'assainir les eaux issue du nettoyage des box des animaux uniquement. Ces eaux seront infiltrées dans le sol via un réseau de drainage. Les eaux pluviales de toitures seront captées et canalisées vers un bassin d'infiltration dimensionner pour un épisode d'occurence trentennal. toutes les eaux vont s'écouler de manière gravitaire en utilisant les dénivelation du terrain naturel.

- Sécurité incendie :

Le site n'a actuellement pas d'accès à un poteau incendie armé ou un réservoir. Le projet prévoit la mise en place d'un poteau incendie sur le réseau permettant la défense du site.

- Réglementation thermique :

Locaux non soumis à la RT, de plus les nouveaux locaux ne seront pas chauffés, la partie existante n'étant pas modifié, elle n'est donc pas concernée non plus.

- Matériaux et couleurs des constructions :

- Les fondations et le sol sont en béton gris avec une finition taloché fin
- La structure du bâtiment est de type charpente métallique galvanisé
- La toiture sera constitué de panneaux solaires formant ombrière et permettant une auto consommation partagée.
- les parois verticales sont composées de panneaux sandwich d'épaisseur 100 mm de couleur RAL1013. Dans chaque box sont aménagés des trappes sur glissières afin de permettre aux fauves d'entrée et sortir à leur guise.
- Les menuiserie sont en Acier laqué blanc avec vitrage de sécurité.
- Les façades et séparations entre box seront de même nature que les parois verticales extérieures en panneaux sandwich d'épaisseur 100mm de couleur RAL 1013.
- Voirie en enrobé noir pour les accès et le zones sollicités.
- Les nouvelles clôture grillagée en périphérie des enclos pour les fauves haute de 4.00m, de type grillage à maille rigide de couleur galva, une clôture de sécurité de 1.50m sera mise en oeuvre autour des enclos et une clôture de 2.00m de haut sera mise en place en périphérie du site dito plan de masse



VUE 4: COTE OUEST



VUE 1: COTE NORD



